

ÉCO TROPHÉE SPORT

HAUTE-VIENNE 2014

PRESENTATION

CONTEXTE

Depuis 2003 le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) a lancé « l'Agenda 21 du sport français », programme d'actions en faveur du développement durable dans le sport et regroupant 4 grands domaines :

- Le développement durable, une nouvelle approche des politiques sportives et de l'olympisme
- La solidarité sportive au service du développement durable
- Une gestion et une organisation du sport respectueuse de l'environnement
- Une économie du sport au service du développement durable.

En 2008, le CNOSF s'associe à la mise en place de la Charte du Sport Français pour le développement durable à laquelle toutes les fédérations affiliées au CNOSF auront pris part.

Dans cette continuité, le CNOSF a mis en place sa labellisation « Développement durable, le sport s'engage® » qui a pour objectif de valoriser les actions en faveur du développement durable dans le sport mais aussi de rendre plus visibles les engagements pris par le mouvement sportif français.



Au niveau des politiques publiques,

Développement Durable du Sport lancée par le Ministère des sports qui constitue le cadre de référence et d'orientation pour tous les acteurs impliqués. Cette stratégie nationale a été initiée par le Ministère de l'Écologie et le volet sport en est une déclinaison offrant 9 grands défis et 12 priorités qui vont animer ce concours.

c'est la Stratégie Nationale de

OBJET DU CONCOURS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de la Haute-Vienne organise un appel à projet identifié « **concours éco trophée sport** » ouvert aux associations sportives du département de Haute-Vienne ayant des actions structurantes dans leur projet associatif et intégrant les principes du développement durable applicable au champ du sport.

ORGANISATION DU CONCOURS

Ce concours est piloté par le CDOS de la Haute-Vienne, avec le soutien technique du Conseil Général de la Haute-Vienne et de la Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) de la Haute-Vienne.

TROPHEES

L'Eco Trophée Sport se décline en 3 catégories. Dans chaque catégorie deux lauréats seront récompensés par une dotation financière.

L'Eco Trophée Sport « développement durable et projet associatif »

Ce Trophée a pour objectif de valoriser un projet associatif structuré autour de plusieurs principes du développement durable sur du moyen et long terme.

L'Eco Trophée Sport « manifestation éco responsable »

Il s'adresse aux associations qui organisent un évènement local éco-responsable et respectant un certain nombre de bonnes pratiques précisées dans le cahier des charges. La manifestation doit obligatoirement se dérouler en Haute-Vienne et avant le 31/08/2014.

L'Eco Trophée Sport « initiative sport santé »

Ce Trophée récompensera les initiatives locales orientées sur l'activité physique et sportive pour tous, comme facteur de santé et de bien être. L'action devra avoir pour objectif de donner accès au sport au plus grand nombre.

LABELLISATION AGENDA 21

Les projets répondant au cahier des charges de l'Agenda 21 du CNOSE pourront bénéficier de l'attribution du label « Développement durable, le sport s'engage » par le CDOS de la Haute-Vienne.

RENSEIGNEMENTS ET APPUI TECHNIQUE

CDOS de la Haute-Vienne

Maison Municipale des Sports de Limoges
35 boulevard de Beaublanc
87100 LIMOGES

François Marcelaud
cdos87@orange.fr
Tél. : 05 55 79 20 87

DDCSPP de la Haute-Vienne

39 avenue de la Libération
87000 LIMOGES

Julie Pourteyron
Conseillère d'animation sportive
julie.pourteyron@haute-vienne.gouv.fr
Tél : 05 19 76 12 13